

MAIF déploie sa plateforme de pièces automobiles de réemploi pour son réseau de recycleurs et réparateurs

Historiquement engagée dans l'utilisation de pièces automobiles d'occasion pour les réparations de ses sociétaires, MAIF poursuit son action dans ce domaine en déployant sa propre plateforme en ligne de pièces de réemploi. En mettant en relation l'ensemble de son réseau de recycleurs, de réparateurs partenaires et d'experts sur cet outil, l'assureur mutualiste va augmenter la disponibilité des pièces d'occasion pour les véhicules endommagés. Un pas supplémentaire pour développer l'utilisation de la pièce de réemploi en France, une filière vertueuse à tout point de vue.

MAIF, un engagement de long terme pour l'utilisation des pièces de réemploi

Dès 2010, MAIF s'engageait dans la filière du réemploi dans les réparations automobiles en Poitou-Charentes, avant de déployer ce procédé à l'échelle nationale en 2012. Depuis 2019, la mutuelle d'assurance demande à ses recycleurs partenaires de déconstruire tous les véhicules endommagés de plus de 8 ans, afin d'alimenter le marché des pièces détachées.

Chaque année, MAIF confie 30 000 véhicules non réparables à son réseau de recycleurs agréés. Capots, pare-chocs, ailes ou portières, toutes les pièces encore utilisables (hors éléments de sécurité) sont mises à disposition des réparateurs pour vivre une seconde vie. Une démarche qui a permis d'atteindre plus de 15% de réparations avec au moins une pièce d'occasion à fin 2022 !

Au-delà de son intérêt écologique évident, dans une conjoncture difficile pour les réparateurs automobiles, touchés à la fois par des problématiques de disponibilité des pièces neuves et par une inflation conséquente, la pièce de réemploi apparaît comme étant une solution alternative incontournable. Il faut néanmoins qu'elle soit facilement accessible, de bonne qualité et qu'elle permette au réparateur de conserver ses marges.

Une plateforme pièces de réemploi sans intermédiaire pour les réseaux partenaires de MAIF

Cette plateforme nationale, ayant pour objet de créer un circuit court et normé de distribution de pièces de réemploi, facilite la mise en relation entre les recycleurs et les réparateurs partenaires de la MAIF. Elle permet de leur offrir une vue d'ensemble sur les pièces de réemploi disponibles dans le réseau.



assureur militant

Elle garantit à chaque réparateur partenaire de bénéficier d'une remise « grand compte » sur le prix d'achat des pièces de réemploi chez l'ensemble des recycleurs partenaires et ce quel que soit les volumes d'achats réalisés individuellement.

Il est important de préciser que MAIF ne prélève aucune commission sur les commandes passées sur cette plateforme pour maximiser les marges des réparateurs

MAIF a également normé la présentation des pièces et l'indice de qualité associé pour permettre aux réparateurs d'avoir une vision la plus complète possible de la pièce disponible. Ce travail de normalisation permet aux réparateurs de s'assurer de la qualité des pièces et ainsi de commander en toute confiance.

Cette démarche contribue à réduire le coût de la réparation et repousse les limites de la réparabilité économique des véhicules, ce qui permet bien souvent au sociétaire de conserver son véhicule et de le faire remettre en état.

De son côté la MAIF garantit à vie les réparations de ses sinistres effectués avec des pièces de réemploi.



Cédric VIDEAU

Responsable des réseaux de prestataires Assurance et Assistance MAIF

« Nous sommes partis d'un double constat : la disponibilité des pièces pénalisait souvent la réparation des véhicules et la filière du réemploi était principalement connectée à des plateformes prélevant des commissions. Dans un contexte inflationniste et d'urgence environnementale, il nous paraît indispensable d'agir. Grâce à cette plateforme de mise en relation entre nos recycleurs, réparateurs et experts, nous souhaitons favoriser l'utilisation des pièces de réemploi. »

A propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de près de 4,5 milliards d'euros en 2022. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

Contacts Presse MAIF

Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr

06 29 37 10 99

Yuki Martin

yuki.martin@maif.fr

06 62 27 66 23